



INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

📧 mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr



Plan Local d'Urbanisme Réunion publique

Le 6 janvier à 20 h à la salle des fêtes, Monsieur le Maire et les élus municipaux avaient convié la population à assister à une présentation du nouveau projet de PLU.

Après une introduction de Michel ROGER, c'est l'atelier TEL qui a présenté ce projet aux personnes présentes.



Après l'exposé, la seconde partie de la soirée fût l'occasion pour chacun d'exprimer ses remarques et suggestions par rapport à ce plan.

Vous trouverez en page 4 la procédure pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme.



SOMMAIRE

- **AFFAIRES GENERALES** **Page 3**
 - INSEE
 - Balayage
 - Dates de conseil municipal
 - Recensement militaire
 - Sécurité
 - Démarches administratives
 - Comment nous appellerons-nous demain ?

- **ENVIRONNEMENT** **Page 4**
 - SMITOM
 - Réau et le développement durable
 - Plan Local d'Urbanisme
 - Eclairage public

- **TRAVAUX** **Page 5**
 - Vitesse à Villaroche

- **SOCIAL** **Page 5**
 - Repas des anciens
 - Repas portage

- **CULTURE ET SPORT** **Page 6**
 - Comité des fêtes
 - Chorale de Lutèce
 - Marathon
 - Caravane des Contes

- **DIVERS** **Page 8**
 - Les macarons de Réau
 - Les vœux du Maire
 - Erratum
 - Demande de logement
 - Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

- **SENART** **Page 10**
 - Maison de la justice et du droit
 - Circulation douce
 - Assainissement à Villaroche
 - Maison de l'environnement

- **A NOTER**



Le Mot du Maire

Chers concitoyens, chers amis,

Une année s'est écoulée depuis l'élection de la nouvelle municipalité et c'est sans doute pour moi, l'occasion de faire, non pas un bilan, mais un point d'étape sur la gestion de notre commune et les avancées des grands dossiers en chantier.

Conformément aux propositions de vos élus que vous avez choisie lors de la campagne électorale, la nouvelle municipalité accompagne Réau dans une nouvelle ère.

Les objectifs sont de conserver le caractère rural voire villageois de notre commune. La difficulté est moins de limiter l'augmentation de population, que nous appelons d'ailleurs de nos vœux, que de garder cet état d'esprit de convivialité, de solidarité, de proximité qui sied à la vie communale que nous connaissons et que nous voulons pérenniser.

Le Comité des fêtes, Présidé par Mme Carole DOS SANTOS, œuvre en ce sens, ainsi que toute la vie associative actuellement en plein essor (APERÉ, ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE REAU, CLUB DES ANCIENS DE MOISSY-REAU, COMITE DE JUMELAGE MAURITANIE-REAU, EQUILIBRE ET HARMONIE, VIS TA FORME, VITADANCE, REAU JEUNE, REAU SPORT LOISIRS) et qui n'attendent que vous pour dynamiser encore cette vie foisonnante.

Nous souhaitons également augmenter les services aux habitants de Réau, (crèche, école, commerces, transports, etc...). Pour ce faire la commune a besoin de moyens complémentaires, nous les obtiendrons notamment au travers du développement économique de la ZAC A5 et des ressources supplémentaires liées à la construction du Centre pénitencier.

Malheureusement, ces ressources vont être largement amputées par les transferts de compétences que nous impose l'accélération de la décentralisation et son corollaire du transfert de charges. Ces charges supplémentaires seront imputées aux départements et aux collectivités territoriales.

Certes, actuellement, rien ne point de façon évidente mais comme pour tout édifice, les fondations sont aussi importantes qu'invisibles. A ce titre, la mise en place de la nouvelle équipe, l'élaboration du PLU, l'organisation de nouveaux réseaux, le temps des études techniques ou administratives, tout demande une forte implication des élus et même la motivation et le dévouement de nos agents communaux, à qui je veux rendre officiellement hommage ici, ne suffit pas à abolir le temps.

Dès à présent, je vous donne rendez-vous aux deux réunions publiques que je vous propose prochainement, l'une concernant le nom que nous allons définitivement adopter pour désigner les habitants de Réau et notre projet de jumelage avec une commune mauritanienne et la seconde concernant une réflexion, que je souhaite partagée, sur nos actions quotidiennes en faveur d'un développement durable.

J'espère vous voir très nombreuses et nombreux à l'une comme à l'autre.

Le Maire

Michel ROGER

AFFAIRES GENERALES

INSEE

Suite au recensement de la population qui a eu lieu du 15 janvier au 15 février 2008, la population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2009 est de 980 habitants.

Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 30 mars 2009 à 20 heures
- Mardi 7 avril 2009 à 20 heures
- Mercredi 6 mai 2009 à 20 heures
- Lundi 8 juin 2009 à 20 heures
- Mardi 7 juillet 2009 à 20 heures

Recensement militaire

Filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française, venez vous faire recenser dans les trois mois suivant votre date anniversaire à la mairie.

Le recensement est un acte citoyen volontaire qui vous donne des droits (participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat dont le permis auto et moto).

Pensez à venir vous inscrire en mairie aux horaires d'ouverture.

Sécurité

Il a été constaté régulièrement que certains collégiens d'Ourdy n'empruntent pas le transport scolaire prévu à cet effet et font à pieds, matin et/ou soir, le trajet entre le bourg et Ourdy.



Or, comme vous le savez, avant que des travaux n'y remédient dans un avenir à moyen terme, la route d'Ourdy n'est pas sécurisée.

Un article, dans « l'info réau » de décembre 2008, rappelait les précautions à prendre lorsque l'on marche sur le bord d'une route pour sensibiliser parents et enfants aux dangers encourus.

Malheureusement, nos adolescents ne sont pas toujours enclins à respecter ces consignes et ne réalisent pas le danger de n'être pas parfaitement visibles par l'automobiliste.

Fort de ce constat, Monsieur ROGER s'est permis d'intervenir auprès des parents de collégiens en proposant de venir inscrire leurs enfants en mairie pour obtenir, **gracieusement**, un gilet fluorescent, afin d'augmenter leur visibilité et de concourir à leur sécurité.

Balayage

Dates de passage de la balayeuse sur la commune :

- Vendredi 17 avril
- Lundi 11 mai
- Vendredi 12 juin
- Vendredi 24 juillet
- Mardi 4 août
- Jeudi 3 septembre
- Jeudi 15 octobre
- Vendredi 20 novembre
- Lundi 21 décembre

Nous vous remercions de bien vouloir respecter le stationnement lors du passage de la balayeuse afin que celui-ci soit réalisé dans de bonnes conditions.

Démarches administratives

La loi de finances pour 2009 modifie le montant du timbre pour les passeports et les cartes nationale d'identité

A compter du 1er janvier 2009 :

	Titre	Timbre fiscal à	Durée de validité
Passeport	majeur	88 €	10 ans
	mineur de 15 ans et +	44 €	5 ans
	mineur de - 15 ans	19 €	5 ans
Carte nationale d'identité	avec présentation de la carte nationale d'identité à renouveler	gratuit	10 ans
	non-présentation de la carte nationale d'identité à renouveler	25 €	10 ans

AFFAIRES GENERALES

Comment nous appellerons-nous demain ?

Les habitants de notre commune ont la particularité regrettable de ne pas pouvoir être désignés par un nom collectif.

Comment nous appellerons-nous ? Nul ne peut y répondre aujourd'hui, aucune réponse officielle n'existe.

Il nous faut donc trouver un nom. Et qui mieux que les habitants de Réau pourraient le faire ?

Afin de mettre un terme à cette carence, la municipalité a donc décidé d'organiser une consultation à ce sujet.

A cet effet, vous trouverez en page jointe un coupon réponse afin de faire vos propositions (au plus tard pour le 15 avril 2009).

Une sélection de trois noms vous sera soumise lors d'une réunion publique le 27 avril prochain, au cours de laquelle nous vous proposerons de statuer ensemble.

ENVIRONNEMENT

SMITOM semaine du développement durable

Comme chaque année lors de la semaine du développement durable, le SMITOM-LOMBRIC et son délégué VEOLIA Propreté proposent une journée portes ouvertes, gratuite et sans réservation, des installations de Vaux le Pénil.

Samedi 4 avril 2009 de 10h00 à 16h00, les visiteurs pourront découvrir les modalités de fonctionnement du centre de tri et de l'unité de valorisation énergétique de Vaux le Pénil.

Plan Local d'Urbanisme de REAU

- 1 - Février : transmission du projet arrêté aux personnes publiques associées
- 2 - Mai : fin de réception des avis des personnes publiques Associées sur le projet
- 3 - Mai : début de l'enquête publique
- 4 - Juin : fin de l'enquête publique
- 5 - Juillet : rapport du commissaire enquêteur
- 6 - Juillet : délibération de la commune approuvant le Plan Local d'Urbanisme
- 7 - Septembre : délai du contrôle de légalité 2 mois

Réau et le développement durable

Monsieur le Maire et la Municipalité vous proposent de participer à un débat public, le 18 mai 2009 à 19h30 à la salle des fêtes.

Cette rencontre sera axée autour du développement durable.

Il ne s'agit pas là d'une conférence de plus sur ce sujet au combien important, mais bien d'une soirée débat durant laquelle nous pourrions nous interroger et émettre des propositions locales :

- quel impact avons-nous sur le développement durable ?
- Quelles actions pourrions-nous mener à l'échelle de notre commune ? Etc...

Eclairage public

Suite à l'appel lancé par le Président de la République pendant la période d'intempéries sur la surconsommation électrique et la nécessité de réduire notre consommation, la Municipalité a décidé pour répondre favorablement à cette demande, d'éteindre pendant la période la plus critique l'éclairage public toute la nuit, puis dans un deuxième temps de minuit à 6 heures. A la fin de cette période de froid, l'éclairage public a été remis en fonction normalement.

Pour poursuivre dans ce sens, la Municipalité a pour objectif de faire des économies d'énergie. Pour cela, un rendez-vous a été pris avec une société pour envisager d'installer des variateurs d'intensité.

TRAVAUX

Vitesse à Villaroche

Suite aux conseils de la Direction Départementale de l'Équipement, la Municipalité envisage d'inscrire au budget des travaux d'aménagement de sécurité routière pour le hameau de Villaroche.

Ces aménagements consisteront en la réalisation de :

- En venant de Limoges Fourches : Une zone d'approche à 70 km/h
- Au carrefour : Suppression des panneaux Stop et implantation de coussins ralentisseurs
- Rue de Limoges Fourches entre les containers et l'ancien Stop : Passage piéton surélevé



SOCIAL

Repas des anciens



Le 20 janvier dernier, les personnes âgées ont été invitées par la Municipalité à déjeuner à l'Auberge le Réau, à l'occasion de la nouvelle année.

Repas portage

La commune offre la possibilité aux personnes âgées de 65 ans et plus de bénéficier de repas **pour le midi**. Ils sont fournis par l'organisme qui gère la restauration scolaire de la commune.

Il sera possible pour les personnes intéressées d'obtenir des repas tous les jours de la semaine sauf dimanches et vacances scolaires (repas du mercredi fourni le mardi, repas du samedi fourni le vendredi). Le prix de ce repas est fixé à 3,35 € pain compris.

Les repas fournis, ne sont pas les mêmes que ceux des enfants, ils sont adaptés aux goûts et à l'équilibre alimentaire des personnes âgées.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, veuillez vous présenter en mairie pour vous inscrire.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter la mairie.

CULTURE ET SPORT

Comité des fêtes



Dimanche 11 janvier le comité des fêtes a organisé un bal pour les enfants sur les comptines de notre enfance. Après le bal, les enfants ont tiré les rois accompagné de boissons.



Des cadeaux et des bonbons ont été distribués. Puis à la nuit tombée, le brûlage des sapins à commencé.



CARNIVAL



Dimanche 8 mars 2009, le Comité des fêtes a organisé un carnaval. Un concours de bonhomme carnaval s'est déroulé sous l'œil attentionné du jury composé de 15 enfants pour élire le plus beau des bonhommes. 1er prix remis à « WALL-E » réalisé par Manon et Chloé VIAUD. Puis, défilé dans les rues de la commune, suivi du brûlage des bonhommes. Pour terminer l'après-midi, goûter en musique.

Chorale de Lutèce

Dimanche 8 février, sous la direction d'Emmanuel Bellanger, la chorale de Lutèce a invité gracieusement les habitants de Réau à explorer le temps et l'espace.

Partager et faire partager leur amour du chant, telle est la devise des trente-cinq choristes venus à la salle des fêtes.

Nous avons passé un moment merveilleux de poésie et avons pu apprécier une chorale d'amateurs d'une qualité exceptionnelle digne de professionnels.



MARATHON DE SENART

Comme chaque année, les participants emprunteront les rues de notre commune. Pour le bon déroulement de cette épreuve quelques modifications de circulation ont été nécessaires.

A savoir de 9 heures à 13 h 30 :

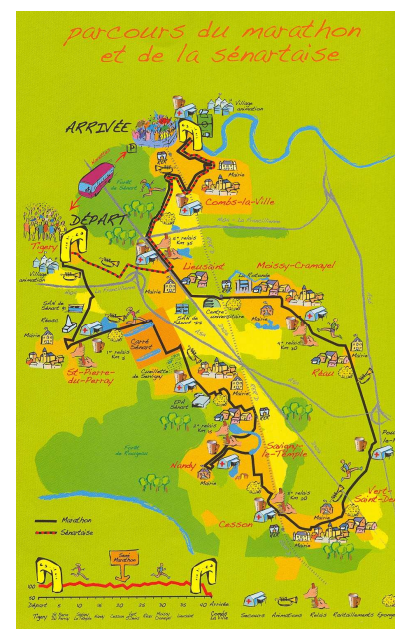
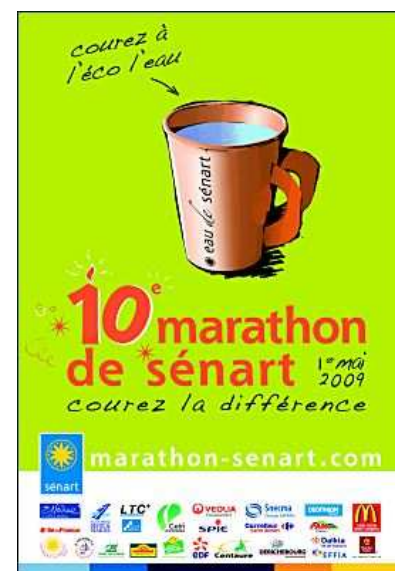
Rue Frédéric Sarazin : la circulation sera autorisée par demi-chaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation. L'autre voie étant réservée aux Marathonien. Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser REAU. Ils devront suivre la déviation indiquée (autoroute A5b).

Il sera interdit à tous véhicules sortant des rues suivantes de prendre la rue Frédéric Sarazin en direction de Melun :

Rue d'Ourdy et rue de la Carrière
Route de Villaroche
Rue de Cramayel
Impasse de la Grange aux Dîmes
Impasse de la Forge

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard.

A chaque intersection, des bénévoles habilités pour cette occasion, réguleront la circulation pour le bon fonctionnement de ce marathon.



CULTURE ET SPORT

Caravane des Contes

Vendredi 20 mars 2009, à 20 h 30 à la salle des fêtes « Contes du Vietnam »

Public familial à partir de 6 ans.



Artiste : **Hélène Loup**

Hélène Loup, raconte le monde... Elle est riche de divers répertoires à la fois sur le terroir français et à travers le monde. Ainsi elle nous fait voyager au travers des histoires. Elle se fait tour à tour conteuse, musicienne et dessinatrice. Parmi les répertoires, elle nous invite à écouter les contes du Vietnam : découvrons « Tàm et Cà» », la Cendrillon du Vietnam ou « Mademoiselle Grenouille », et bien d'autres contes de métamorphoses.



Entrée libre et gratuite.

DIVERS

Les Macarons Fondants de Réau



Jeudi 18 décembre 2008, la société « Les Macarons Fondants de Réau » a ouvert ses ateliers de fabrication pour une visite guidée aux enfants de l'école et aux personnes âgées. Assistait également à cette inauguration, Monsieur CUYPERS Président de la Chambre d'Agriculture représenté par son épouse, Madame BOUSSIASTIER du Comité Départemental du Tourisme, Monsieur TURBA Conseiller Général ainsi que les élus de la commune.



Du 20 au 23 décembre, était organisé une vente à la fabrique, qui compte tenu du nombre important de visiteurs a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à la mise à disposition gratuite par Monsieur GARNOT Ferdinand, d'un aire de stationnement dans l'enceinte de sa ferme.

DIVERS

Vœux du Maire



Jeudi 15 janvier 2009 à 19 heures à la salle des fêtes, Monsieur ROGER, Maire de REAU s'est exprimé devant de nombreux invités pour souhaiter ses vœux ainsi qu'une partie des élus municipaux. Monsieur FOURNIER Président du SAN présent parmi les invités nous a également fait part de ses vœux.



Erratum

Lors du dernier bulletin municipal, une erreur a été constatée concernant l'association « VITADANCE ».

Composition du bureau :

- Présidente : Madame DUSSAUT
- Vice-présidente : Mme BUCHER
- Trésorière : Madame LOUMI
- Secrétaire : Madame CAIRO

Demande de logement - Foyers de Seine et Marne

Depuis le 9 février 2009, FSM permet à tout demandeur de logement de s'inscrire en ligne, sur le site internet de FSM.

Simple d'utilisation, rapide et ne nécessitant plus de fournir, dans un premier temps, de pièces justificatives, le demandeur recevra dans les huit jours, l'attestation de son numéro unique départemental.

Les informations saisies sur la demande permettront de traiter plus efficacement les dossiers.

Rendez-vous sur le site FSM : www.sa-fsm.com

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Salon des Séniors - 26, 27 et 28 mars 2009 : Toutes les réponses sur la retraite

Du 26 au 28 mars, l'Agirc et l'Arrco, la Cnav, l'Ircantec et le RSI participeront au Salon des Séniors, situé hall 2.2 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Invitations, infos et programme des micro-conférences :

www.agirc-arrco.fr, www.lassurance retraite.fr, www.ircantec.fr, www.le-rsi.fr

Rendez-vous au Salon des Séniors - Espace Retraite et Protection sociale - Parc des expositions de Paris

Porte de Versailles - Hall 2-2 de 10 heures à 19 heures (métro porte de Versailles)

SENART



Un outil méconnu : la Maison de la Justice et du droit de Sénart



Maison de Justice et du Droit de Sénart

34 pl. Elisée Reclus
77176 Savigny le Temple
Tel : 01 64 19 10 60
Fax : 01 64 19 10 61

Accueil et renseignements :
du lundi au vendredi : 9h - 12 h et 14h - 17 h

Les 2ème et 4ème mardis du mois et les 1er et 2ème jeudis du mois : permanence jusqu'à 19h.

Les permanenciers de la Maison de Justice et du Droit vous proposent aide et informations. Toutes les consultations sont gratuites et confidentielles. Plus de dix mille usagers sont accueillis chaque année.

L' A.A.V.I.P., association d'aide aux victimes, informe les victimes d'infractions pénales sur leurs droits et leur propose un soutien psychologique si nécessaire.

L' A.D.I.L., agence départementale d'information sur le logement, propose un conseil juridique, fiscal et financier sur toutes les questions liées à l'habitat.

L'A.P.C.E., service d'accueil des conflits familiaux assuré par une conseillère conjugale et familiale.

Le C.E.R.A.F., association représentée par un médiateur familial, aidant à définir un accord amiable entre les membres d'une même famille en rupture ou en conflit.

Le C.I.D.F.F., centre d'information et de documentation sur le droit des femmes et de la famille, propose des informations juridiques en matière de droit de la famille et de droit du travail.

Le conciliateur propose un règlement amiable d'un conflit (copropriété, voisinage...)

Le délégué du médiateur de la République aide à régler les litiges entre particuliers et administrations.

La H.A.L.D.E., Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, a désormais un correspondant à Sénart, pour vous aider à constituer votre dossier et contribuer à la résolution de vos difficultés.

La L.D.H., Ligue des droits de l'homme, propose des informations juridiques en matière de droit des étrangers.

Et les permanences des avocats, des notaires, de l'écrivain public.

Circulation douce

Une des premières revendications des élus de REAU auprès du SAN de SENART a été de demander la création d'une voie de circulation douce le long de la route d'OURDY. Il semblerait que l'on nous ait entendu puisque le budget primitif 2009 du SAN fait apparaître une somme d'environ 30 000 € allouée à la réalisation d'une étude sur ce sujet.

A suivre...



Assainissement à Villaroche



La municipalité a demandé au service « réseaux » du SAN de SENART d'organiser rapidement une réunion ayant pour objet l'assainissement du hameau de VILLAROCHE.

A suivre...

Maison de l'environnement de Sénart

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la Maison de l'Environnement de Sénart vous propose ... quelques interrogations !

Du 1er au 7 avril 2009 : venez parcourir notre site à Vert-Saint-Denis, posons nous ensemble quelques questions « dérangeantes » sur notre engagement pour un ... Développement Durable ! Et réagissez librement.

Le 1er avril 2009 à 15 heures venez partager de belles histoires au cours d'un Naturaconte spécial consommation durable (un temps de contes, un goûter et une animation).

Et le 7 avril à 20 h 30, sur le site de la Maison de l'Environnement, des rencontres-échange nous permettrons de débattre ensemble, autour d'une tisane, sur ces questions.

Renseignements au 01.64.20.53.95

Lieu : Maison de l'Environnement de Sénart

La Futaie, RD 346

Bois de Bréviande

77240 VERT SAINT DENIS

A NOTER

Caravane des Contes

20 mars

20 h30

À la salle des fêtes

Comité des Fêtes

26 avril Pâques

17 mai Brocante

13 juin Kermesse

Marathon

1er mai

Réunion publique

27 avril

Comment nous appellerons-nous
demain ?

Avancement du projet de jumelage
avec une commune de la Mauritanie

Cérémonie commémorative de l'armistice du

8 mai

Les Macarons de Réau

Vente à la fabrication

10 et 11 avril

5 et 6 juin

Rencontre-Débat

Réau et le Développement Durable

18 mai

19 h 30 à la salle des fêtes

Ecole

26 juin spectacle

INFO REAU N°5 MARS 2009

Directeur de la publication : Michel ROGER

L'équipe de rédaction : Dominique DAVID - Sonia FOUGERON - Alain AUZET - Laurent MARTIAL

Création et mise en page : Sonia FOUGERON